VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉPISTAGE BIOSMOKE

Par Profil supprimé Postée le 01/09/2009 15:03

> Bonjour. Je voudrais savoir si il peuvent aujourd'hui detecter ma conso de produits Biosmoke. Il m'en reste quelques pacquets depuis que ces produits sont devenus illegaux. Serais-je positif ?

Mise en ligne le 01/09/2009

Bonjour,

Les produits "Biosmoke" ont été classés stupéfiants en tant que dérivés du cannabis. Cependant, ces produits ne semblent pas contenir de tétrahydrocannabinol, principale molécule active du cannabis, mais des cannabinoïdes de synthèse qui ne sont a priori pas recherchés actuellement lors des tests de dépistage. Aujourd'hui, les molécules les plus couramment recherchées sont le delta9-THC, l'acide 11-nor-delta9-THC et le 11-OH-THC.

Cordialement.